

## UN GUICHET UNIQUE EN PROXIMITÉ

### BRUYÈRES

31 avenue de  
Lattre de Tassigny  
Tél. : 03 29 38 52 80  
mda-missioncllicentre  
@vosges.fr  
Les lundis et mercredis  
de 9h à 12h et 14h à 17h

### GOLBEY

4 rue Louis Meyer  
Tél. : 03 29 38 52 80  
mda-missioncllicentre  
@vosges.fr  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

### GÉRARDMER

18 boulevard Garnier  
Tél. : 03 29 38 53 20  
mda-missioncllicsudest  
@vosges.fr  
Les jeudis matin  
de 9h à 12h

### MDA SIÈGE

2 rue Grennevo  
ÉPINAL  
Tél. : 03 29 29 09 91  
mdph88@vosges.fr  
massec@vosges.fr  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de  
13h30 à 16h30

### NEUFCHÂTEAU

39 rue Jules Ferry  
Tél. : 03 29 38 53 30  
mda-missioncllicouest  
@vosges.fr  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

### REMIREMONT

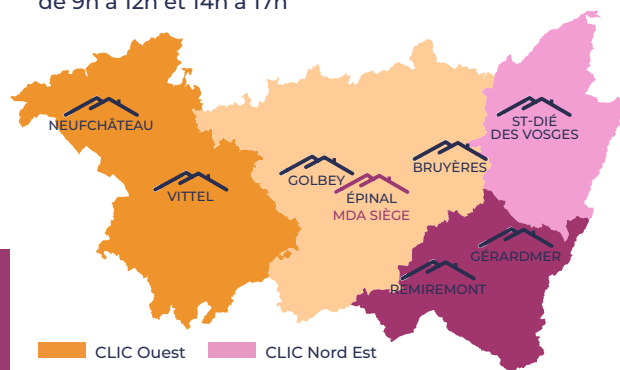
8 place Henri Utard  
Tél. : 03 29 38 53 20  
mda-missioncllicsudest  
@vosges.fr  
Du lundi au vendredi  
(sauf le mardi matin)  
de 9h à 12h et 14h à 17h

### SAINT-DIÉ-DES VOSGES

67 rue de la Prairie  
Tél. : 03 29 56 42 88  
mda-missioncllicnord  
@vosges.fr  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

### VITTEL

387 rue Saint-Eloi  
Tél. : 03 29 38 53 30  
mda-missioncllicouest  
@vosges.fr  
Le mardi de 14h à 17h



POUR EN SAVOIR + :

[vosges.fr/dispositifs/senior](http://vosges.fr/dispositifs/senior)  
[vosges.fr/dispositifs/handicap](http://vosges.fr/dispositifs/handicap)

VOSGES.FR



MAISON DÉPARTEMENTALE  
DE L'AUTONOMIE  
[MDA]

CENTRE LOCAL  
D'INFORMATION ET  
DE COORDINATION  
[CLIC]

POUR LES PERSONNES EN  
SITUATION DE PERTE  
D'AUTONOMIE LIÉE À  
L'ÂGE OU AU HANDICAP  
ET VIVANT À DOMICILE



## LES MISSIONS DES MDA-CLIC

Face à des questions relatives à votre perte d'autonomie, qu'elles soient liées à l'âge ou au handicap les MDA-CLIC vous proposent en proximité, une aide individualisée, gratuite et confidentielle.


### Pour les personnes en situation de handicap

- Accueil généraliste aux usagers et aux demandeurs : accueil, information, conseil personnalisé.
- Aide à la formulation des besoins, accompagnement dans la constitution des dossiers administratifs, notamment auprès de la MDPH, vérification des pièces nécessaires au dossier.
- Assure le relais vers la MDPH pour les demandes spécifiques.
- L'expertise métier, l'évaluation des besoins à domicile, l'instruction des dossiers de demandes et l'ouverture des droits sont assurés par la MDA siège.



### Pour les personnes âgées de 60 ans et +

- Accueil généraliste aux usagers et aux demandeurs : accueil, information, conseil personnalisé pour les questions liées au maintien à domicile.
- Évaluation globale des besoins et des attentes des usagers (visite à domicile possible), accompagnement dans la constitution des dossiers administratifs (APA, Caisses de retraite, entrée en EHPAD...), aide à la mise en place effective des différents services et interventions.
- Participe à l'analyse et à la recherche de réponses adaptées aux situations les plus difficiles.
- Assure l'aide et le soutien aux aidants familiaux lors notamment des groupes de paroles ou d'actions de prévention.
- Travail en coordination avec un réseau de professionnels afin de répondre aux besoins des usagers et contribuer aux conditions d'un maintien à domicile adapté.
- Participe à la co-organisation d'actions collectives de prévention en partenariat avec différents partenaires.

 L'intervention de la MDA-CLIC s'arrête lorsque la personne est accueillie dans un établissement d'accueil permanent : foyers de personnes en situation de handicap, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [EHPAD] ...